nous pourtant les seuls gens du métier ; que si on ne peut rendre plus courtes les heures de classe, au moins sachons donner les leçons et les devoirs aussi courts que possible, de façon aussi que le tout soit accompagné d'explications claires et suffisantes, et proportionné toujours à la capacité moyenne des élèves. En cela, nous aurons fait notre part en attendant que les autres fassent la leur.

M. le Président félicite M. Chatigny de l'excellent travail dont il vient de nous faire part, et ajoute qu'il a eu déjà occasion d'exprimer certaines idées qu'il est heureux de voir partager par M. Chatigny ; savoir : que l'instituteur n'est point consulté par les autorités quand il s'agit de questions scolaires ; que les instituteurs devraient être représentés au Conseil de l'Instruction publique par au moins un d'entre eux. C'est là pourtant une question importante et pour nous et pour le progrès de l'éducation. C'est là une bonne réforme que nous devons nous efforcer d'obtenir bientôt. Puis, M. le Président invite tous les membres à donner suite à la discussion.

M. Famelart reproche à M. Chatigny de s'être tenu trop dans les généralités, de n'avoir pas précisé, par exemple, ce en quoi le programme est surchargé, M. Chatigny se contente d'exposer le mal seulement, sans en indiquer le remède. Pour moi, je ne vois rien à retrancher dans le programme des études primaires. Pour le moment, je ne veux pas en dire plus sur ce sujet, et je me réserve la liberté d'exprimer toute ma pensée à une prochaine séance.

M. Robillard dit que dans les écoles de campagne, fréquentées par des filles surtout, il verrait avec plaisir disparaître du programme certaines matières, telles que le dessin, l'agriculture, et le temps consacré à ces matières employé à d'autres plus importantes pour de jeunes personnes.

M. Chatigny ajoute à ce qu'il a déjà dit que l'élève a tant de choses à faire à l'école, qu'il n'a pas le temps de se rendre compte de ce qu'il fait. Il étudie à la vapeur, c'est le mode d'action de nos jours.

On enseigne la lecture, dit-il, mais l'élève lit mal, parce qu'il ne comprend pas ce qu'il lit ; on lui enseigne la grammaire, mais il ne comprendra jamais le génie de notre langue, et cela principalement parce que le temps manque pour exécuter à la lettre un programme surchargé.

M. Tétrault constate lui aussi que le surmenage intellectuel existe dans nos écoles et pour obvier à cet état de choses, il suggère d'enseigner oralement tout ce qui peut s'enseigner ainsi, telles que l'histoire, la géographie, la grammaire, etc. ; puis de donner des devoirs courts et bien choisis ; il est persuadé que cela diminuera de beaucoup le fardeau de l'élève.

M. de la Cueva et quelques autres reconnaissent le mal dont on se plaint, et demandent des modifications dans le programme des écoles primaires.

M. U.-E. Archambault, appelé à dire quelques mots, s'exprime à peu près ainsi :

Je distingue d'abord les matières qui sont de notre ressort de celles qui ne le sont pas.

Les programmes d'études ne sont pas de notre ressort. On n'y peut rien. D'un autre côté, le programme des écoles primaires est-il vraiment surchargé ainsi qu'on le prétend ?.... Au Conseil de l'Instruction publique, un comité a été chargé, il n'y a pas bien longtemps, d'étudier cette question. Mgr Bégin, homme éminemment instruit et qui possède une grande expérience dans l'enseignement, faisait partie de ce comité. Le résultat a été que le programme n'était pas surchargé, mais que la manière d'enseigner était défectueuse et laissait à désirer en certains endroits. Puisque ce surmenage, si surmenage il y a, dépend de nous, appliquons-nous à enseigner de manière à ne pas fatiguer l'élève. Quant